

<http://www.snetap-fsu.fr/10-novembre-2009-le-SNETAP-FSU.html>



10 novembre 2009 : le SNETAP-FSU plante ses 21 propositions pour l'Enseignement Agricole

Public Date de mise en ligne : mardi 10 novembre 2009
Date de parution : 12 novembre 2009

- Nos Actions - Archives - 2009-10 Archives - Automne 2009 - Assises de l'EAP -

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Comme il l'avait annoncé, le SNETAP-FSU a réuni son Parlement à Paris le 10 novembre 2009, en rassemblant 80 élus du conseil national et des commissions administratives paritaires.



Il s'agissait initialement de confronter les revendications et propositions du SNETAP aux conclusions ministérielles des assises de l'enseignement agricole public.

Devant la dérobade du Ministre (qui a décidé à la dernière minute de reporter la clôture des assises d'un mois), [le SNETAP a néanmoins maintenu la remise officielle de ses 21 propositions au cabinet du Ministre à cette date.](#)

Au-delà de l'absence d'ambition pédagogique du ministère et de la [DGER](#), **les suppressions massives d'emplois subies depuis des années et les fermetures qu'elles ont induites menacent gravement l'existence même de l'enseignement agricole public s'il n'y a pas d'arrêt immédiat de telles politiques budgétaires.** Le SNETAP considère donc comme indispensable que le budget 2010, actuellement en débat, débouche sur un **moratoire sur les suppressions d'emplois.**

C'est parce que de nombreux partenaires de l'enseignement agricole public (parents d'élèves, élèves et professionnels) mais aussi élus de la Nation (députés et sénateurs du PS, PCF, Verts et Modem, Association des [Régions](#) de France) partagent ce constat, qu'il a pris l'initiative de les réunir ce 10 Novembre. La décision y a été prise de constituer ensemble un **groupe permanent de réflexion sur l'avenir et le développement de l'enseignement agricole public.** Une conférence de presse a permis d'en expliquer les objectifs.



Le Parlement du SNETAP a également débattu des suites de l'action, non seulement sur le court terme (débat budgétaire et clôture des assises), mais également dans la durée. Ce débat, qui doit se poursuivre, en particulier à partir des remontées des assemblées générales et réunions de sections qui se sont tenues le même jour, a toutefois tracé quelques axes :

1. **réussir la journée de grève du 24 novembre**, à l'appel de la FSU et dans laquelle la problématique de l'enseignement agricole public s'inscrit totalement ;
2. mettre à profit le mois qui vient pour **peser le plus possible sur les débats budgétaires** en interpellant, sur le terrain, les élus (Députés et Sénateurs) qui devront voter le budget, et qui ont tous, dans leur circonscription, un ou des lycées agricoles publics dont ils ne peuvent ignorer les difficultés ;
3. appeler les sections et régions à **interpeller systématiquement le Ministre et la DGER à l'occasion de leurs déplacements** (notamment dans le cadre des assises), à partir des difficultés constatées localement, sur l'état calamiteux de l'[EAP](#) auquel ont conduit les politiques ministérielles menées depuis des années ;
4. **donner rendez-vous au Ministre le 10 décembre**, pour qu'au plus tard à l'occasion de la clôture des assises, il réponde aux quatre exigences suivantes :
 - Qu'au budget 2010, **les 224 suppressions d'emplois** aujourd'hui inscrites dans le budget **n'affectent pas l'enseignement public** ;
 - Qu'il inscrive dans le code rural, à travers la loi d'orientation agricole en débat, **l'obligation pour l'État d'organiser et de donner les moyens à l'enseignement agricole public d'accueillir tous les jeunes qui en font le choix** ;
 - Qu'il s'engage sur la **mise en place d'un plan de titularisation** qui permette une réelle résorption de la précarité dans toutes les catégories de personnels, et qui prévoie toutes les mesures nécessaires pour éviter sa reconstitution ;
 - Qu'il garantisse le **maintien des trois voies de formation qui font la force de l'EAP** (générale, technologique et professionnelle) et **relance l'offre publique dans le domaine des 4ème et 3ème de l'Enseignement Agricole et dans celui des « services aux personnes »**.

Le SNETAP, qui rappelle qu'il constitue l'organisation majoritaire de l'EAP, considère que ces quatre exigences n'épuisent pas le sujet et sera attentif aux réponses du Ministre sur ses autres propositions.

De la satisfaction de ces quatre revendications capitales dépendront les suites qu'il donnera à son action.

Si les réponses devaient être négatives ou s'il n'y avait pas de réponses, les personnels de l'EAP sauraient en tirer les conséquences et le SNETAP mettrait alors en place, dès la fin décembre et dans le courant du premier trimestre 2010, les nouvelles modalités d'action, inscrites dans la durée, dont son Parlement a débattu.



10 novembre 2009 : le SNETAP-FSU plante ses 21 propositions pour l'Enseignement Agricole Public

Pour clore cette journée, le Parlement du SNETAP s'est rendu rue de Varenne devant le Ministère de l'agriculture pour remettre sur le perron du Ministre, un arbre, dans la veine républicaine des arbres de la liberté de la Révolution, symbolisant l'enseignement agricole public, avec sur ses branches les 21 propositions débattues et adoptées.



Le Snetap-FSU espère que le Ministre s'attachera à le faire vivre et fructifier.

Consultez [les 21 propositions du Snetap-FSU pour l'enseignement agricole public](#)